



europ' essonne ENGAGE SON PLH

Au cours du Conseil Communautaire du 23 Mai 2007, **europ' essonne** a pris une délibération capitale pour les 120 000 habitants du territoire : l'engagement du Programme Local de l'Habitat (PLH).

En effet, l'une de ses priorités est l'amélioration durable de la qualité de vie sur son territoire avec notamment la primauté donnée au logement comme moyen d'action privilégié.

Le PLH vise à répondre aux besoins en logements et à favoriser la mixité sociale, en assurant entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. Il devra s'inscrire dans le Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) et dans les prescriptions de l'Opération d'Intérêt National Massy- Saclay- St Quentin en Yvelines.

Plusieurs constats s'imposent à l'ensemble des communes :

- de fortes tensions sur le marché locatif
- de fortes hausses des prix du foncier et de l'immobilier
- le gel du parcours résidentiel
- la primo-accession de plus en plus difficile
- l'insuffisance de logements sociaux et de logements d'urgence

Le PLH est un document obligatoire qui contient trois parties principales :

- 1** *Un diagnostic précis de la situation et de l'évolution de l'habitat sur l'ensemble du territoire des 10 communes : habitat privé, habitat social, hébergement, offre foncière.*
- 2** *Une liste d'objectifs incluant les constructions neuves, les programmes de réhabilitation, les réponses apportées aux besoins spécifiques des étudiants, des jeunes travailleurs, des personnes mal logées ou défavorisées. Ces divers objectifs doivent répondre aux exigences de la mixité sociale sur l'ensemble du territoire.*
- 3** *Un programme d'actions détaillé par secteurs géographiques qui mettra en œuvre les objectifs fixés.*



Vue panoramique du Rocher de Saulx

Par cette délibération, **europ' essonne** s'engage à apporter des réponses concrètes et pertinentes aux multiples problématiques de logement qui se posent sur les 10 communes du territoire. Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), la toute jeune Communauté d'Agglomération a tenu à apporter sa contribution aux travaux du Conseil Régional.

ELABORATION DU SDRIF : la voix de l'agglomération

Si **europ' essonne** partage les ambitions annoncées qui visent à réduire les ségrégations urbaines et sociales, à imposer la qualité de vie pour tous comme prioritaire dans une démarche de développement durable et à renforcer l'attractivité et le rayonnement économique de la région-capitale, elle a tenu à alerter le Président de la Région sur ses spécificités et sur les atouts exceptionnels de son territoire. Ceux-ci doivent davantage être pris en compte dans le projet du SDRIF.

Ainsi, la place de **europ' essonne** dans le Schéma Directeur de la Région Ile de France et plus particulièrement dans l'Opération d'Intérêt National (OIN) de Massy-Saclay-Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines n'est pas clairement identifiée.



L'aménagement du territoire au cœur des débats.

europ' essonne est l'une des quatre composantes du territoire stratégique défini comme OIN par le SDRIF, à savoir 10 des 49 communes qui en constituent le périmètre et regroupe plus de 125 000 habitants à elle seule.

Les potentialités de cet ensemble sont multiples. Un tissu urbain, riche de son histoire et de sa mixité (logements, équipements, infrastructures et superstructures de niveaux variés et complémentaires), un territoire dont la vocation économique est profondément ancrée et reconnue.

europ' essonne possède également des réserves foncières encore préservées de toute urbanisation. Richesses naturelles assurant biodiversité et espaces de respiration, agriculture péri-urbaine, ces potentialités pourraient permettre à l'agglomération d'assumer un rôle majeur pour le compte de l'OIN

Par ailleurs, de nombreuses infrastructures de transport sont prévues dans le projet de SDRIF dans notre secteur. D'autres projets, déjà jugés incontournables dans le SDRIF de 1994, le restent toujours, et doivent être repris en conséquence :

- le réaménagement de l'échangeur de la Croix de Palaiseau avec A10 / RN444 / RD36
- le franchissement de l'A10 pour permettre la liaison du boulevard urbain entre le pôle d'Orly et le pôle des gares
- la requalification de la RN 20 en boulevard urbain : il convient d'engager les études sur ce point ainsi que le développement de transports en commun en site propre en direction de la Porte d'Orléans.

europ' essonne souhaite participer pleinement à la construction de son avenir en concertation avec les acteurs départementaux et régionaux. Tel est le sens de notre démarche.

europ' essonne s'expose au SIMI

Le SIMI, Salon de l'Immobilier d'Entreprise, se tiendra au Palais des Congrès les 28,29 et 30 Novembre prochains à Paris et réunira pendant trois jours l'ensemble des acteurs de l'immobilier d'entreprises en France.

europ' essonne, moins d'un an après sa création sera présente et aura ainsi l'opportunité de promouvoir son territoire et ses atouts exceptionnels, auprès des décideurs et acteurs de l'immobilier.

Programmes et sites d'immobilier, développements et investissements à venir, marchés et régions en plein essor, ce salon business sera l'occasion d'initier de nombreux contacts d'affaires, de rencontrer en un même lieu élus, investisseurs, promoteurs... tous les décideurs en matière de développement de la ville. En savoir plus sur le programme des tables rondes et conférences : www.salons.groupemoniteur.fr/simi.

En Bref ...

Une Rentrée studieuse

■ Le point sur l'OIN

Le 4 septembre dernier, les élus de l'agglomération ont participé à Massy à la 12^{ème} réunion publique consacrée à l'OIN*. Une réunion d'information et de concertation tournée vers un large public composé d'élus, habitants, associations et entreprises et destinée à informer sur la démarche entreprise. Après une courte présentation du territoire - son potentiel, ses enjeux, Jean Pierre Dufay (directeur de la mission de préfiguration) s'est prêté au jeu des questions / réponses avec la salle.

Une occasion pour les élus de soulever notamment la mauvaise qualité de l'offre en matière de transports sur leur secteur, et de rappeler leur volonté d'être associés à ce travail collectif pour que le territoire qu'ils représentent ne soit pas oublié !

La CLECT en formation

■ Pas moins de 35 élus et collaborateurs des municipalités membres de l'agglomération se sont retrouvés à Morangis, le 7 septembre, pour une journée de formation et plancher sur l'évaluation des charges nettes transférées. Au programme : rappel du cadre juridique de l'intercommunalité, les compétences, l'intérêt communautaire, la taxe professionnelle unique, le transfert des charges autant de sujets ardu à maîtriser pour un fonctionnement optimum de l'intercommunalité.

OIN : Opération d'Intérêt National –
Massy, Palaiseau, Saclay, Versailles,
Saint Quentin en Yvelines.

Pour en savoir plus : www.oin-h238.fr